



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

heures supplémentaires

Question écrite n° 114952

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'enquête publiée par le département statistique du ministère de l'emploi sur les heures supplémentaires. Il souhaiterait connaître son avis sur ce rapport et notamment sur le fait que 14 % des deux tiers des salariés qui ont effectué des heures supplémentaires en 2009 n'aient perçu aucune rémunération ou compensation.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114952

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 juillet 2011, page 7841

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)